

Le service public d'éducation traverse une crise sans précédent qui a un impact encore plus violent qu'ailleurs sur les écoles et les établissements de la Seine-Saint-Denis. L'école publique est dans un état grave.

Un rapport parlementaire et une grande enquête des syndicats du personnel de l'éducation nationale le confirment, **les élèves de la Seine-Saint-Denis sont défavorisé-es dans tous les aspects de leur scolarité.**

De nombreux droits élémentaires sont déniés aux élèves du 93 :

- difficultés d'accès à la santé (40 % des établissements sans médecine scolaire ou infirmier-e dans un désert médical) ;
- moins d'accès aux bourses (service social scolaire inexistant dans 30 % des établissements) ;
- locaux insalubres (infestations de nuisibles dans 30 % des écoles).

Dans plus de la moitié des collèges et lycées, les locaux sont sous-chauffés, trop exigus, mal isolés et manquent de matériel (chaises, tables, ordinateurs...), dégradant d'autant les possibilités de réussite de nos élèves. **Les effectifs explosent : il manque 20 collèges en Seine-Saint-Denis pour des établissements à taille humaine et des classes non surchargées.** Enfin, nous rappelons que nos élèves perdent en moyenne un an de cours sur leur scolarité obligatoire en raison des non-remplacements.

Le 93 est le département le plus jeune et le plus pauvre de la France hexagonale. Il devrait être au cœur des politiques éducatives. Or, l'école est sous-financée en Seine-Saint-Denis, faisant de l'éducation le parent pauvre de l'action de l'État dans le département : **l'État donne moins là où il y a le plus de besoins.** Alors que notre département est un des 6 premiers contributeurs aux recettes de l'État, il est celui qui reçoit le moins.

Cette situation indigne ne doit plus durer.

La réduction des inégalités est au cœur de la bataille et l'enjeu principal de la mobilisation que mènent les syndicats du personnel de l'éducation nationale. Ils portent aussi une lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail et la revalorisation immédiate et sans conditions de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. **Comment demander une éducation de qualité pour nos enfants sans octroyer au personnel de l'éducation nationale des conditions de travail dignes ?**

À rebours de la politique gouvernementale, l'école publique que nous défendons passe par **le respect des seuils de 20 élèves par classe**, un pôle psycho-médico-social renforcé (infirmier-e, PsyEN, assistant-e de service social) pour le suivi de toutes et tous, des **remplacements immédiats**, des établissements en bon état et à taille humaine, de toutes petites sections dans toutes les maternelles et enfin une **inclusion dans de bonnes conditions.**

L'intersyndicale FSU, CGT Éduc'action, Sud éducation et CNT éducation 93 dénonce et combat les mesures du « *Choc des savoirs* » pour en obtenir l'abandon, car ces dernières forment un ensemble cohérent, celui d'un projet conservateur, réactionnaire, qui tourne le dos aux ambitions émancipatrices de l'école publique.

L'Union des Conseils Locaux de Romainville les soutient dans leur lutte !

Avec ses annonces le mardi 5 décembre, Gabriel Attal a ajouté une pièce majeure à ce projet d'une école toujours plus inégalitaire.

En totale contradiction avec les acquis de la recherche, le gouvernement entend imposer :

- les regroupements de niveau au collège en mathématiques et français ;
- une baisse des horaires disciplinaires pour certain-es élèves ;
- un diplôme national du brevet comme examen de passage en seconde générale, technologique et professionnelle avec une classe prépa-lycée pour les élèves recalé-es au diplôme national du brevet ;
- un recours accru et encouragé au doublement ;
- des réécritures des programmes avec une labellisation des manuels ;
- une généralisation des évaluations nationales du CP à la seconde.

Les élèves des classes populaires vont être de nouveau les premières victimes de ce train de réformes qui constituent la pierre angulaire d'une offensive de contre-démocratisation visant à parachever un projet d'école du tri social.

Avec les groupes de niveau, iels se verront assigné-es à leur position et leur situation, en rupture avec toute ambition d'élévation du niveau de qualification pour toutes et tous. Pour les personnels, ces mesures accéléreront encore la dépossession de leur métier.

Afin de porter l'ambition de la réussite de tou-ttes nos élèves, il est indispensable de porter un autre projet pour une école émancipatrice et démocratique.

Il est tout aussi essentiel que l'État investisse de manière accrue en Seine-Saint-Denis *via* un collectif budgétaire pour le bâti qui doit représenter plusieurs centaines de millions d'euros au minimum tous les ans. Un collectif budgétaire dédié doit aussi être mis en place de toute urgence pour les moyens humains du service public de l'Éducation nationale.

En soutien à l'inter-syndicale du personnel de l'éducation nationale, nous demandons :

- **le recrutement immédiat de 5 000 enseignant-es pour le premier et le second degré**, pour des classes à taille humaine et une éducation de qualité ;
- **l'embauche de 175 CPE, 650 AED, 320 assistant-es pédagogiques** pour renforcer les équipes éducatives et offrir un encadrement adapté à chaque élève;
- **le recrutement de 2 200 AESH** pour garantir un accompagnement adapté aux élèves en situation de handicap, assurant ainsi une véritable inclusion.

Pour obtenir ces mesures de rattrapage, l'Union des Conseils Locaux de Romainville soutient la mobilisation de l'inter-syndicale du personnel de l'éducation nationale.

Nous le savons, il n'y a pas de progrès sans lutte et il n'y a pas de victoire sans unité.